

## HABITER MIEUX AU SALON DE L'HABITAT

Le 3ème salon de l'habitat s'est tenu à Vesoul du 10 au 12 février 2017.

A cette occasion, la délégation locale de l'Anah (DDT) a occupé un stand sur la thématique du **programme "Habiter Mieux"** (programme d'aides pour la rénovation énergétique jusqu'à fin 2017), aux côtés de trois autres partenaires: le Conseil Départemental (délégataire des aides à la pierre en Haute-Saône), l'ADIL (PRIS : Point Rénovation Info Service) et Soliha (opérateur). 94 visiteurs, dont 17 avec un projet de rénovation énergétique déjà réfléchi, ont été accueillis sur le stand durant les 3 journées. Les personnes souhaitant une rénovation BBC ont également pu se renseigner auprès de l'ADERA, située à proximité.



Pour tous renseignements, appelez l'ADIL : un conseiller vérifie avec vous l'éligibilité à toutes les aides financières (Anah, Etat, Région, Département, Agglomération, Crédit d'impôt,...), mais aussi tous les prêts possibles (PTZ accession, Eco prêt à taux Zéro, Prêt bonifié ...). Si vous bénéficiez d'une subvention de l'Anah, votre conseiller ADIL vous oriente vers l'opérateur agréé pour vous accompagner dans le montage de votre dossier jusqu'à la réalisation des travaux. [Plus d'informations](#)

### A la mer, à la montagne ou en forêt : Prudence indispensable

Quelle que soit la saison, soyez vigilants : mer, montagne ou forêts sont autant de lieux appréciés par les vacanciers mais qui peuvent néanmoins s'avérer dangereux.

Voici quelques conseils utiles à suivre.

**A la montagne** : préparez bien votre itinéraire, évitez de partir seul, renseignez vous sur les conditions météorologiques du jour, prévoyez de la nourriture, de l'eau. Des balises « SOS » peuvent également permettre de vous localiser en cas de problème. Pré-enregistrez dans votre téléphone portable les numéros d'urgence (18, 15, 17, 3250 -météo-).



**A la mer** : surveillez particulièrement les jeunes enfants afin d'éviter les noyades, prenez les précautions utiles avant de vous baigner (ne vous jetez pas dans l'eau immédiatement après une longue exposition au soleil ou après un long voyage). N'emportez pas d'objets de valeur ou de sommes d'argent importantes sur la plage (risque de vols).

**En forêt** : chaque année la gendarmerie participe à de nombreuses recherches de personnes en difficulté après une balade en forêt. En cas de problème, avisez les secours au plus vite et n'attendez pas la tombée de la nuit, cela facilitera les recherches.

### Recrutement ADS—Police

Des postes d'adjoint(e)s de sécurité au commissariat de Police de Vesoul sont ouverts. Les formulaires et les guides d'inscriptions sont disponibles sur [www.lapolicerecrite.fr](http://www.lapolicerecrite.fr).

**La date limite de dépôt des dossiers est le 18 mars 2017.**

